

N°RH/2026/98**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	22 septembre 2026	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	22 septembre 2026	Effectif légal : 50 En exercice : 50 Présents : 40 Votants : 46

Séance du lundi 28 septembre 2026

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt-huit septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, salle polyvalente, à Saint-Julien-du-Sault, sous la présidence de Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 40

Mesdames et Messieurs Philippe PETIT, Evelyne TRESCARTES, Christophe COUPLET, Cyril HAGHEBAERT, Christine LEMOINE, Jean-Luc GUILLEMETTE, Jean-Pierre BARRET, Solène PRADINC, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Laurence MARCHAND, Richard ZEIGER, Linda GUEDJALI, Eric APFFEL, Claude SCIBOZ, Judith AYNES, Kévin AUGÉ, Odile REBESCHE, Hassan LARIBIA, Nadège CIBRELUS, Hafid ZAMHARIR, Raphaëlle COLAS DES FRANCS, Vincent HAMELIN, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Jacky LEBOEUF, Philippe JACQUELIN, Edwige SIEK-BILLIETTE, Laurent CHAT, Eric GALLOIS (suppléant de Guy CLUNET), Alain SATURNIN, Jérôme BAUSSART, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Francis BOURSIN, Alvaro FERNANDES, Yann LOISEAU, Philippe BURIER, Jean-François RAVSELJ, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ABSENTS ET EXCUSES : 10 (dont 6 avec pouvoir)

1. Laurent FEVREAU, absent sans pouvoir
2. Jérôme THOMAS, absent sans pouvoir
3. Julie CARRA, pouvoir à Philippe PETIT
4. Virginie THUILLIEZ, pouvoir à Solène PRADINC
5. Mickaël PAGNOUX, pouvoir à Linda GUEDJALI
6. Catherine JOCHMANS-MORAINE, pouvoir à Nicolas SORET
7. Virginie MARINELLI, pouvoir à Xavier MARQUIS
8. Eddy BEVRE, absent sans pouvoir
9. Didier MIGNON, pouvoir à Alain SATURNIN
10. Sophie GRUYER, absente sans pouvoir

Le quorum ayant été constaté, la séance est ouverte

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Création d'un emploi de gestionnaire RH et adjointe à la DRH

RH/2026/98

**Conseil Communautaire du
28 septembre 2026**

OBJET : Création d'un emploi de gestionnaire RH et adjointe à la DRH

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

CONFORMÉMENT à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou l'établissement ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un départ par voie de mutation, il est nécessaire de recruter un agent sur le poste de gestionnaire des ressources humaines et adjointe à la DRH, à temps complet ;

CONSIDÉRANT que les missions principales seront :

- Gestion de la carrière.
- Assurer la gestion et le suivi administratif des recrutements et de la formation des agents de la collectivité.
- Appui auprès des gestionnaires de la paie.
- Elaborer le rapport social unique.
- Accompagner la DRH sur différents dossiers (dossier de retraite-Comité Social Territorial-comité médical...)
- Participer à la mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines définie par la collectivité.
- Sécuriser les processus réglementaires.

Ce poste sera pourvu par un fonctionnaire.

CONSIDÉRANT le tableau des effectifs ;

CONSIDÉRANT la proposition de créer l'emploi cité ci-dessus, à temps complet, sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} novembre 2026 ;

VU l'avis du conseil des maires du 15 septembre 2026 ;

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

-CRÉE pour les besoins de service, un poste de gestionnaire des ressources humaines et adjointe à la DRH, à temps complet, sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} novembre 2026,

-PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le 07/10/2026

ID : 089-248900938-20260928-RH_2026_98-DE



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
La Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LM', written over the printed name.